



Présidence

MONSIEUR LE PRESIDENT
HAUT BUGEY AGGLOMERATION
57 RUE RENE NICOD - CS 80502
01117 OYONNAX

Dossier suivi par

Clément GALLON
Tél. 04.74.45.47.04

clement.gallon@ain.chambagri.fr

Bourg-en-Bresse, le 25 janvier 2024

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dv\pt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procédure
res_urba\Documents_urba\PLUi\3_CC
_Haut_Bugey\2_Modif_rev\M9_12-12-
23\CP_modif n°9.PLUi HBA-2023.doc

Objet : Modification n°9 du PLUi Haut Bugey Agglomération
- AVIS -

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire
BP 84

01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

Monsieur le Président,

Par un courrier réceptionné le 18 décembre 2023, conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de Modification n°9 du PLU intercommunal de Haut Bugey Agglomération arrêté en date du 04/11/2023. Nous vous en remercions.

❖ Contenu de l'OAP n°1 à Brénod

Pas de remarques particulières.

❖ Contenu de l'OAP n°2 à Izernore

Pas de remarques particulières.

❖ Contenu de l'OAP n°2 à Saint-Martin-du-Fresne

Pas de remarques particulières.

❖ Contenu de l'OAP n°7 à Oyonnax

Nous nous interrogeons sur le fait que la suppression de 50 lgt dont 10% en LLS ne vienne pas à l'encontre de l'axe 3 du PADD. Cette modification ne devra pas justifier, à l'avenir, de l'ouverture d'une nouvelle zone d'habitat pour atteindre vos objectifs démographiques et de LLS.

❖ Contenu de l'OAP n°3 à Géovreisset

Pas de remarques particulières.

❖ Réduction de l'ER n°90 et changement de zonage (UE vers U5) de la parcelle AH 72 à Nurieux-Volognat

Pas de remarques particulières.